



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 436-00-2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 19 février 2024, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 436-00-2022 autorisant l'exécution des travaux pour la réfection d'une partie des rues de Bretagne et Morin ainsi que tous autres travaux municipaux connexes incluant les honoraires professionnels et décrétant un emprunt de 1 948 000 \$.

Ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 mars 2024.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 27^e jour du mois de mars 2024.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard